

Mémoire au Comité des Finances d'une simple citoyenne canadienne au sujet du projet de loi C-31 et, plus particulièrement, de la mise en œuvre de l'accord intergouvernemental Canada/États-Unis relatif à la FATCA

Le 8 mai 2014

Suzanne R Herman

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité des Finances,

Jusqu'où le gouvernement canadien ira-t-il pour apaiser nos banques tout en trompant la population canadienne?

Premièrement, notre gouvernement affirmé que, sans accord intergouvernemental sur la FATCA, les banques canadiennes devraient directement rendre des comptes à l'IRS. Ceci est une tromperie flagrante, puisque la législation canadienne interdit expressément une telle chose sans un accord intergouvernemental.

Deuxièmement, en donnant à cet accord intergouvernemental force de loi, le gouvernement canadien prive des protections garanties par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* l'ensemble des Canadiens sur lesquels des renseignements ont été fournis à l'IRS. Cela s'applique notamment aux Canadiens dont les renseignements financiers personnels ont été remis par erreur. Qui plus est, en l'absence de toute garantie de protection des renseignements personnels de la part du gouvernement américain, le gouvernement canadien accepte le risque de se retrouver en contravention à sa propre législation si jamais le gouvernement américain utilise ces renseignements dans un but autre que celui pour lequel ils lui ont été remis. Si le gouvernement canadien ne peut garantir la protection de nos renseignements personnels une fois qu'ils ont été remis au gouvernement américain, il ne devrait pas les lui remettre. Le gouvernement canadien tourne en dérision notre législation sur la protection des renseignements personnels dans son désir d'apaiser les banques canadiennes.

Troisièmement, en excluant de l'accord intergouvernemental certains comptes d'épargne enregistrés qui sont ainsi exempts de signalement en vertu de la FATCA, le gouvernement canadien apaise nos banques en encourageant les citoyens américains à continuer de faire de tels investissements. Cependant, en oubliant d'exempter ces investissements de toute imposition en vertu de la Convention fiscale Canada/États-Unis, le gouvernement canadien a, de fait, assujéti les Canadiens à de futures obligations fiscales envers le gouvernement américain. On se demande dès lors pourquoi le gouvernement canadien juge que ce sont là des concessions gagnées de haute main, alors que le gouvernement américain peut désormais considérer ces investissements comme une future source de revenus.

Quatrièmement, le gouvernement canadien, par son emploi délibéré de termes tels que « titulaires d'une double citoyenneté » ou « Américains au Canada », et autres, a lancé une campagne visant à marginaliser un groupe de Canadiens que les États-Unis considèrent être des citoyens américains. Cela semble résulter d'une volonté délibérée d'aider les banques canadiennes à s'« immuniser » contre ces Canadiens et, si cela se poursuit, aura l'effet de retourner l'opinion publique contre ce groupe de citoyens et en faveur des banques.

Enfin, le gouvernement canadien actuel, incapable de voir plus loin que le bout de son nez, a décidé de capituler devant la menace de sanctions économiques contre nos banques au lieu de se rendre compte que, une fois apaisé, un gouvernement qui agit de la sorte n'aura, à l'avenir, aucun mal à élargir son mandat par d'autres sanctions économiques. Le gouvernement canadien est prêt à sacrifier la souveraineté du Canada et la sécurité économique d'un groupe de citoyens canadiens plutôt que de défendre les droits de TOUS les Canadiens.

Aucun gouvernement ne devrait traiter aucun de ses citoyens comme un citoyen de deuxième classe, quel que soit le prix qu'il craigne de devoir payer pour refuser de le faire.

« Tout d'abord, ils sont venus chercher les socialistes, et je n'ai rien dit, car je n'étais pas socialiste.

Puis ils sont venus chercher les syndicalistes, et je n'ai rien dit, car je n'étais pas syndicaliste.

Puis ils sont venus chercher les juifs, et je n'ai rien dit, car je n'étais pas juif.

Puis ils sont venus me chercher, et il ne restait plus personne pour protester. »

— Martin Niemöller

Je réside au Canada et, bien que née aux États-Unis, je suis Canadienne de naissance par ma mère, qui était Canadienne. Je suis avant toute chose une Canadienne. Je vous remercie de votre attention.

Avec mes salutations respectueuses,

Suzanne Herman